

Points saillants du rapport du RCCET de Regina de 2005

Préparé par Ron Thurlow

Le site du RCCET à Regina recueille des données indicatrices auprès de la région sanitaire Qu'Appelle de Regina. Selon le rapport 2003-2004 de la région sanitaire Qu'Appelle de Regina, la région compte au total 245 800 habitants. Même si la majorité d'entre eux vivent dans la ville de Regina, environ 25 % vivent dans des centres plus petits, des régions rurales et des réserves des Premières nations. Environ 15 % sont des personnes âgées, et la population autochtone croissante représente 8 % des habitants. Les données recueillies auprès des organismes en santé et des services de police représentent le travail d'un comité local actif. Quelques-unes des limites des données sont les différences entre les frontières géographiques et les échéanciers/périodes de déclaration pour certains indicateurs. Le présent rapport est une mise à jour des données de 2002 disponibles dans le rapport de 2004 et couvre l'année 2003 et une partie de 2004.

Prévalence

- Aucune nouvelle donnée sur l'usage de substances propre à la région sanitaire Qu'Appelle de Regina n'est disponible pour 2003. L'Enquête sur les toxicomanies au Canada, qui s'applique à l'ensemble de la Saskatchewan, suggère que le taux de consommation d'alcool et de drogues est moins élevé pour cette province, comparativement à la moyenne nationale.
- Le cannabis, la cocaïne et les hallucinogènes sont les drogues illicites les plus prévalentes dans la région sanitaire Qu'Appelle de Regina.
- Les données provenant de la Saskatchewan Liquor and Gaming Authority révèlent une légère augmentation (2-4 %) du volume des ventes de spiritueux, de bière, de vin et de « coolers » en 2003-2004. Toutefois, le volume d'alcool absolu vendu révèle une diminution de 3,5 %, ce qui indique

que les consommateurs choisissent des boissons moins alcoolisées.

Application de la loi

- En 2003-2004, 973 personnes ont été accusées et reconnues coupables de conduite avec facultés affaiblies, une légère augmentation (4 %) par rapport à l'année précédente. De ce nombre, 804 ont été aiguillées pour une évaluation en vertu de la Insurance Safe Driving Legislation du gouvernement de la Saskatchewan.
- Le nombre total de violations liées à la consommation de cannabis déclarées en vertu de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* a augmenté de 18 % par rapport à l'année précédente.
- Le nombre d'accusations de possession de cannabis est demeuré assez stable, tandis que le nombre d'accusations de trafic a augmenté de 164 % en 2003 (de 14 à 37).

- Les statistiques pour 2003 indiquent qu'il y a eu une augmentation de 142 % des violations liées à la cocaïne par rapport à l'année précédente (34 contre 14 en 2002).
- Les accusations de possession de cocaïne ont augmenté d'environ 45 %, passant de 11 en 2002 à 16 en 2003. Les accusations de trafic révèlent une augmentation de 500 % (de 3 à 18).
- Les accusations liées à l'héroïne, à la morphine et à d'autres narcotiques ont légèrement diminué (8 %), ce qui est principalement attribuable à une diminution des accusations de possession (63 %). Les accusations de trafic de narcotiques ont augmenté de 140 % (de 5 à 12).

Traitement

- En 2003-2004, on a enregistré un total de 4 306 épisodes de traitement à l'intention de personnes qui ont déclaré avoir consommé de l'alcool au cours de l'année précédente. On a déterminé que la consommation a créé des problèmes dans 3 190 (74 %) des cas.
- On a enregistré un total de 2 290 épisodes de traitement pour des personnes qui ont consommé du cannabis en 2003-2004. On a déterminé que la consommation a créé des problèmes dans 1 523 (67 %) des cas.
- Il y a eu 1 295 épisodes de traitement dans le cadre desquelles les personnes ont déclaré consommer de la cocaïne. De ces épisodes, 84 % étaient associés à une consommation qui s'est révélée problématique.
- Soixante-cinq pour cent (65 %) des 1 093 consommateurs de narcotiques prescrits et 58 % des

1 040 consommateurs de narcotiques non prescrits ont déclaré que leur consommation était problématique.

- Un total de 1 296 épisodes de traitement ont été associés à la consommation de drogues injectables, une augmentation de 26 % par rapport à l'année précédente. De ce nombre, 54 étaient pour des personnes âgées de 18 ans ou moins.
- La drogue injectable la plus couramment déclarée est la cocaïne, suivie des opiacés ainsi que du mélange Talwin et Ritalin (T et R). Le T et R, drogue la plus fréquemment injectée en 2002-2003, a connu une baisse en raison des pénuries d'approvisionnement.
- En 2003-2004, 856 personnes participaient activement aux programmes d'entretien à la méthadone dans la région sanitaire Qu'Appelle de Regina, ce qui représente une augmentation de 14 % par rapport à l'année précédente.

Morbidité

- En 2003, le nombre de collisions associées à l'alcool (100) et le nombre de personnes blessées (145) sont demeurés constants par rapport à l'année précédente.
- En 2003-2004, la région sanitaire Qu'Appelle de Regina a enregistré 2 024 diagnostics liés à la consommation d'alcool, soit une augmentation de 29 cas par rapport à l'année précédente.
- Le nombre de diagnostics associés au cannabis a augmenté de 18 %, comparativement à 2002-2003 (de 290 à 341).
- Le nombre de diagnostics liés à la cocaïne a augmenté de 47 % (de

196 en 2002-2003 à 290 en 2003-2004).

- En 2003-2004, on a enregistré 308 diagnostics associés aux opiacés, soit une augmentation de 10 % par rapport aux 279 diagnostics enregistrés l'année précédente.
- Le nombre de départs de l'hôpital attribuables à la consommation de sédatifs/hypnotiques a totalisé 274 en 2003-2004, soit une augmentation de 9 %.
- Les diagnostics associés aux stimulants, dont la méthamphétamine en cristaux, ont diminué de 30 % (91 en 2003 contre 116 en 2002).

Mortalité

- En 2003, la Direction du coroner du ministère de la Justice de la Saskatchewan a fait enquête sur 64 décès où la victime était en état d'ébriété. La Direction du coroner de la Saskatchewan a fait enquête sur un (1) décès où la victime avait consommé du cannabis, cinq (5) décès où la présence de cocaïne a été relevée et six (6) décès où la victime avait consommé des opiacés/de la méthadone.
- En 2003, la Direction du coroner de la Saskatchewan a fait enquête sur 69 cas de décès dans la région sanitaire Qu'Appelle de Regina où on a décelé des drogues. Les décès ont été classés comme suit : mort naturelle (38), mort accidentelle (18), suicide (9), causes indéterminées (3) et homicide (1).
- La région sanitaire Qu'Appelle de Regina a enregistré 14 décès où l'alcool ou d'autres drogues ont été décelées. L'alcool a joué un rôle dans cinq (5) décès, le cannabis dans trois (3) décès, les opiacés dans trois (3) décès, les sédatifs/hypnotiques dans deux

(2) décès et la cocaïne dans un (1) décès.

VIH/sida/hépatite C

- En 2003-2004, la région sanitaire Qu'Appelle de Regina a enregistré 12 nouveaux cas de VIH.
- Un total de 189 personnes ont reçu un diagnostic d'hépatite C en 2003-2004, une légère diminution par rapport à 197 en 2002.
- Dans la ville de Regina, les programmes d'échange de seringues ont permis de distribuer 1 369 503 seringues aux consommateurs de drogues injectables en 2003-2004, soit une augmentation de plus de 260 000 par rapport à 2002.



Regina

R C C E T

**Réseau communautaire canadien
d'épidémiologie des toxicomanies
Regina**